



UGPS

Union genevoise des partenaires de la **sécurité**



Les politiques seuls n'y peuvent pas grand-chose!

Edito

Ni gauche ni droite: votons pour la compétence, le dialogue et la sécurité

3

Assemblée générale 2025

L'UGPS, lieu de parole et d'échange au service de la sécurité

4

Matthias Pfister nouveau directeur de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

7

Le Forum genevois de la sécurité a un nouveau président

7

Comment devient-on démineur ou démineuse?

8

Un guide officiel pour préparer les Suisses à la guerre?

11

Bien réagir en cas d'urgence: un constat (TCS) et une réponse (Save a Life)

12

Un monde de douleur... et de douceur

14

**Circulation et sécurité
Conduite automatisée conditionnelle de niveau 3: ce qui a changé cette année**

16

Fin de la 3G: des véhicules vont perdre l'appel d'urgence automatique

17

Rester bien visible pour circuler en sécurité

18



Union genevoise des partenaires de la **sécurité**

Association des maîtres ramoneurs du canton de Genève (AMRG)
Association genevoise des organisations de protection civile (AGOPC)
Association pour la protection civile (APC)
Centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) – Armée suisse
Fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton de Genève (FCSACG)
Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP)
Forum genevois de la sécurité (FGS)
Groupement des chefs de corps des polices municipales des communes genevoises (GCCPMCG)
Organisation internationale de protection civile (OIPC)
Police cantonale genevoise
SamGenève
Sections genevoises de la Société internationale de sauvetage du Léman (SISL)
Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires (SSLIA)
Service d'incendie et de secours (SIS)
Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage – REDOG, groupe de Genève
Swiss Paramedic Association – Section Genève
Touring Club Suisse – Section Genève

LES MEMBRES DU COMITÉ 2025

Bureau: Didier Fleck, *président*
Jean-Charles Dédo, *vice-président*
Ariane Chassot, *trésorière*
Patrick Rothen: *listes des membres, destinataires du bulletin, diffusion numérique de celui-ci*
Morgane Vionnet, *secrétaire*

Partenaires et représentants délégués au comité

Association des maîtres ramoneurs du canton de Genève: Jonathan Jost, *président*

Association genevoise des organisations de protection civile: Christian Sudan, *vice-président*

Association pour la protection civile: Didier Fleck

Centre d'instruction des troupes de sauvetage: Colonel EMG Alessio Marazza, capitaine Nathaniel Vesaz

Fédération des corps de sauveteurs auxiliaires du canton de Genève: Céline Rosselet, *présidente*, Pierre-Yves Stoppa, *vice-président*

Fédération genevoise des sapeurs-pompiers: Lieutenant Etienne Stalder

Forum genevois de la sécurité: Jimmy Limousin, *président*, Yvonne Shimimana, *vice-présidente*

Groupement des chefs de corps des polices municipales des communes genevoises: Sabina Ritter, *présidente*, Jean-Daniel Lugeon, *membre du comité*

Organisation internationale de protection civile: Lotfi Aouadi

Police cantonale genevoise: Capitaine Stéphane Cornut

SamGenève: Benoît de Haller, *président cantonal*, Natacha Piticchio, *directrice a.i.*

Sections genevoises de la Société internationale de sauvetage du Léman: Vittorio Foglia, *président*, Philippe Propper, *membre du comité*

Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires (SSLIA): Lieutenant Michaël-Jim Landrecy

Service d'incendie et de secours de Genève: Lieutenant Yann Weber

Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage – REDOG, groupe de Genève: Arielle Christe, *présidente*

Swiss Paramedic Association – Section Genève: Ewan Abbt, *vice-président*, Alberina Demiri

Touring Club Suisse Section Genève: Yves Gerber, *directeur*, Jean-Pierre Knoblauch, *membre du comité*

Membres d'honneur: Anne-Marie Wüblé – Alain Bühlmann – Eric Cochard – Jean Naef † – Frédéric Wagnon

Conseillers techniques:

David Gysler, *ancien Inspecteur cantonal du feu*
Jean-Marc Guinchard, *député au Grand Conseil*
Jacques Jeannerat, *anc. président de l'UGPS*

Vérificateurs des comptes:

Eric Cochard – Jacques Jeannerat

Rédactrice réseaux: Kaarina Lorenzini

Mise en page: Bernard Guignet

Impression:

Imprimerie G. Chappuis SA, Plan-les-Ouates

Publicité (contact, information):

BuxumiLunic
Clémence Tarit
Rue du Bois-Melly 2, 1205 Genève
T +41 22 960 97 50
c.tarit@buxumlunic.ch

Cotisations:

Membres individuels	Fr. 30.–
Groupements, associations, fédérations et établissements de moins de 500 personnes	Fr. 150.–
de plus de 500 personnes	Fr. 250.–

Abonnement annuel au bulletin pour non-membres:

Fr. 15.–

Editeur:

Union genevoise des partenaires de la sécurité

Siège de l'Association: c/o Didier Fleck, *président*
Chemin des Quottes 7B – 1285 Athenaz (Avusy)

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Ni gauche ni droite... Votons pour la compétence, le dialogue et la sécurité!

La démocratie fédéraliste helvétique a largement fait ses preuves et on nous l'envie bien souvent. Selon un sondage, deux tiers des Français y seraient favorables et, dans notre dernier bulletin, la nouvelle présidente espagnole de l'EPFL, qui par son parcours professionnel a sillonné le monde, vantait «l'art du compromis» qui caractérise la Suisse.

Alors est-ce bien le moment de remettre en question les appartenances partisans traditionnelles? Oui, à nos yeux, dès lors qu'elles donnent trop souvent lieu à des affrontements stériles et impropres à une bonne gestion des dossiers, entraînant par là une désaffection des électeurs. Ce qui n'est vraiment pas le but dans un système où la plus grande partie du corps électoral devrait s'exprimer pour que les choix soient vraiment légitimés. Alors quoi d'autre? Le titre de cet éditto suggère des pistes... même si la démarche s'avère certainement complexe et aléatoire. voire délirante aux yeux de certains. Le soussigné en prend le risque!

Les impacts de la multitude, de la complexité et des interactions des défis auxquels le monde doit faire face ne sont plus maîtrisables par des élus «ordinaires», essentiellement inspirés par la politique politicienne. Il y faut – qu'on me pardonne! – des compétences et des sensibilités toutes particulières que nombre d'entre eux n'ont pas, surtout au niveau du législatif ou du délibératif. Les membres des exécutifs nationaux, cantonaux et communaux, quant à eux, tirent leur épingle du jeu par une pratique quotidienne quasi professionnelle. Se pose alors évidemment une question essentielle aussi: où trouver ces élites à même de maîtriser les questions, les défis du moment et d'anticiper ceux à venir tout en étant disposées à s'engager pour la collectivité?

Le point suivant fait référence au manque de dialogue entre des élus, des clans voués à la défense des intérêts de catégories bien définies de la population. Or ces affrontements focalisés sur des intérêts immédiats ne sont que rarement à même de déboucher sur des solutions concertées et durables. Ils se reproduisent encore et encore avant chaque élection, chaque scrutin, puis en cours de législature, inutiles voire néfastes à la cause.

Dès lors, si on se réfère au paragraphe précédent, des compétences et des sensibilités particulières cumulées par des personnalités prêtes en toutes circonstances à perfectionner leurs connaissances et à tendre la main seraient incomparablement plus efficaces que toute autre démarche. Deuxième question essentielle: peut-on espé-

rer trouver suffisamment de personnes de cette qualité, inspirées par le respect de l'autre, la concertation et la collaboration, disposées à s'engager pour la collectivité? Peut-être: tout le monde ne rêve pas d'en découdre un couteau à la main. Mais il n'est pas certain du tout qu'elles soient prêtes à le faire à travers une démarche politique classique.

Et, dernier point, pourquoi la sécurité? Parce qu'il s'agit du bulletin de l'UGPS, bien sûr. Mais, surtout, parce qu'aujourd'hui la sécurité, ou plutôt l'insécurité, est plus que jamais un dénominateur commun, directement ou par interférences, à la majeure partie des préoccupations mondiales, nationales, locales et personnelles. Toutes à haut pouvoir anxiogène, la preuve en est faite.

«Petit» inventaire. Un contexte guerrier omniprésent qui pèse sur le monde, directement ou psychiquement, avec les effets ravageurs qu'on sait. Le changement climatique mal expliqué et mal maîtrisé. L'impact de l'intelligence artificielle sur la sécurité de l'emploi et les craintes qui peuvent en découler pour la sécurité sociale. L'anxiété de plus en plus répandue, et pour cause, face aux arnaques en tous genres. Le risque encouru à chaque coin de rue, de parc ou cour d'école, à cause d'individus déséquilibrés ou du trafic de drogue. Les violences domestiques et contraintes sexuelles. Le climat délétère et les troubles psychiques induits par un contexte de vie où il faut se méfier de tout et tout le temps.

On aurait aimé pouvoir soustraire de ce sinistre tableau des activités comme le sport, mais les supporters s'affrontent méchamment, ou la culture, mais le Louvre et le Musée de Vidy ont été cambriolés!

Dans un tel contexte, avec de tels bilans, que peut-on attendre d'élus inspirés par des dogmes politiques? La recherche de remèdes à tous ces troubles n'appartient pas plutôt à des équipes constituées de personnes compétentes, formées à l'une ou l'autre de ces tâches, sous la responsabilité de dirigeants pénétrés de la conviction qu'ils ont une mission à remplir pour le bien commun? Un peu comme une entreprise.

Nous y voilà: et si l'on confiait, après consultation populaire et sous contrôle permanent, la quête d'une amélioration de notre cadre de vie et l'atténuation des traumatismes divers à des structures spécialisées, des entreprises dégagées de toutes préoccupations politiques classiques...? Vous avez dit utopie?

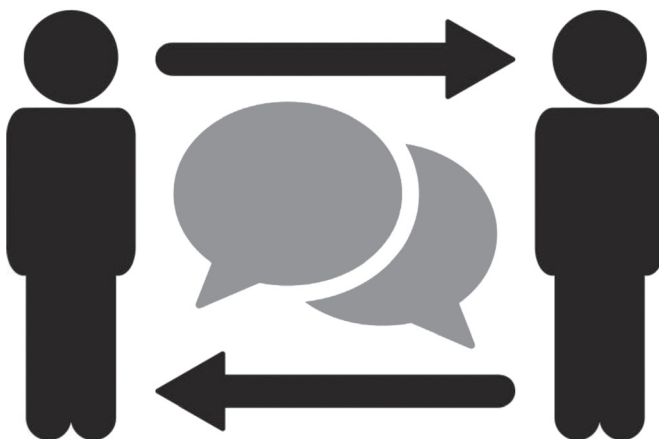
*Didier Fleck
Président UGPS*

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

TENUE LE 5 JUIN À LA CASERNE 1 DU GSIS – GENÈVE

L'UGPS, lieu de parole et d'échange au service de la sécurité

Au nom des membres du comité et de tous les corps, associations et organisations constituant l'Union genevoise des partenaires de la sécurité, le président Didier Fleck souhaite aux participants la bienvenue à l'assemblée générale 2025.



Bezençon, directeur général ad intérim de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, M. Jean-François Duchosal, ancien responsable du Service de sécurité de l'aéroport, MM. Eric Cochard et Jacques Jeannerat, réviseurs, et M. Jonathan Jost, président de l'Association des maîtres ramoneurs.

Il remercie de leur accueil et

de leur accompagnement le Groupement SIS et en particulier son commandant, Nicolas Schumacher, et son représentant au comité, Yann Weber.

Il salue en particulier

- M^{me} Jolanka Tchamkerten, maire de la commune de Versoix
- M. Bruno da Silva, maire de la commune de Thônex
- M. Eric Gardi, maire de la commune d'Avusy
- M^{me} le colonel Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale
- le colonel EMG Matthias Pfister, commandant du Centre d'instruction des troupes de sauvetage 76 et de la Place d'armes de Genève
- le capitaine Maurizio Montagna, président de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers
- M. Benoît de Haller, président de Samaritains Genève
- M. Olivier Légeret, ancien commandant du SIS
- et M. Alain Buhlmann, membre d'honneur.

Il souhaite la bienvenue aussi à tous les invités présents, «acteurs d'aujourd'hui ou d'hier de la grande famille de la sécurité cantonale, communale ou d'entreprise».

Il excuse en particulier M. Jean-Charles Dédo, vice-président du comité, M^{me} Carole-Anne Kast, conseillère d'Etat en charge notamment des questions de sécurité, M^{me} Anne-Marie Wiblè, membre d'honneur, M^{me} Kaarina Lorenzini, responsable de la communication réseau, M. Yves Kreutzer, commandant du Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires, M. Yves

De très nombreuses communes ont également pris la peine de s'excuser.

Avant d'aborder la partie statutaire, le président demande à M^{me} Ariane Chassot, trésorière, de fonctionner comme scrutatrice en cas de besoin. Puis il constate que cette assemblée a été convoquée dans les délais par courriel ou courrier postal à tous les partenaires et membres et peut ainsi se dérouler.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2024

Un compte rendu détaillé de celle-ci a paru dans le bulletin N° 68 de novembre 2024 et le procès-verbal stricto sensu pouvait être obtenu sur demande. Il n'y en a pas eu parmi les membres et aucun de ceux-ci n'en demande la lecture ou souhaite poser une question ou émettre une remarque.

Le procès-verbal de l'AG 2024 est considéré comme approuvé.

2. Rapport d'activité 2024-2025 et programme 2025-2026

Le président rappelle que l'année 2024 a été marquée par l'accueil formel, lors de la dernière assemblée générale, de deux nouvelles formations de sécurité au sein du comité, à savoir le Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires (SSLIA) et Swiss Paramedic Association Genève, qui groupe le personnel ambulancier et préhospitalier.

C'est donc avec dix-sept partenaires que l'UGPS a poursuivi sa route, chacun d'entre eux ayant désigné un ou deux représentants au sein du comité, que D. Fleck remercie de leur apport, «en particulier de leurs interventions respectives et souvent croisées au cours de nos séances». Bémol en ce qui concerne l'Organisation internationale de protection civile (OIPC) qui, en raison de turbulences en son sein, n'a pu suivre toutes les séances et dont on peine à entrevoir l'avenir.

Le président adresse aussi des remerciements à ses proches collaborateurs: Jean-Charles Dédo, vice-président, Ariane Chassot, nouvelle trésorière, et Patrick Rothen, ancien trésorier qui a gardé la charge des listes de membres, de la diffusion papier et numérique.

Les dernières séances amènent Didier Fleck à souligner encore la qualité et l'utilité des échanges qui naissent de chacune des interventions dans cette structure entièrement volontaire que constitue l'Union genevoise des partenaires de la sécurité. Dans un monde de plus en plus perturbé, même s'il l'est un peu moins ici qu'ailleurs, le besoin de sécurité est omniprésent, il n'y a aucun indice qu'il puisse en être rapidement autrement et le «parler-ensemble» y trouve toute sa valeur.

A l'UGPS, si l'information circule de vive voix entre les représentants des différentes formations, le bulletin permet de relayer un peu plus largement une certaine idée de la sécurité, de mettre en valeur ce qui se fait au sein des formations partenaires et entre elles pour que la population de notre canton puisse vivre le plus sereinement possible.

Le président relève qu'on lui fait parfois remarquer que cette «mise en réseau volontaire», comme le disait l'ancien conseiller d'Etat devenu conseiller national Mauro Poggia, n'est pas suffisamment connue du public. Une situation un peu ambiguë dès lors que l'UGPS n'a pas pour vocation d'apporter quelque chose en direct à ce public mais de rassembler celles et ceux qui œuvrent pour cela. «Cette question de notoriété nous a tout de même interpellés et nous a encouragés, au-delà des réseaux sociaux, à réfléchir à la création d'un site disant un peu plus largement ce qui doit ou peut être dit». Réflexion en cours.

Pour l'heure, l'impression et la diffusion du bulletin, qui constituent les charges essentielles pour ne pas dire presque exclusives de l'association, ne sont pas en cause. Le président tient à remercier encore de sa précieuse collaboration bénévole le metteur en page Bernard Guignet, «avec lequel chaque édition donne lieu à une passionnante partie de ping-pong pour le journaliste qui vous parle».

L'occasion de remercier aussi l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, «qui met généreusement ses salles à notre disposition» et l'Etat de Genève de sa contribution financière

«modeste mais symbolique dans la mesure où elle constitue une reconnaissance de notre rôle officiel mais utile, j'en suis persuadé, foi de président qui préfère le dialogue à l'affrontement».

Quant à l'effectif, il semblerait que l'UGPS ait pratiquement fait le plein des formations de sécurité, mais «elle reste ouverte à toute approche et à toute proposition dans les domaines au sujet desquels nous échangeons et des axes sur lesquels nous continuerons de travailler en mettant à profit les compétences nombreuses et diverses que recèle notre comité» conclut Didier Fleck.

Le président donne ensuite la parole à Ariane Chassot pour son rapport.

3. Rapport du trésorier et budget

Comptes 2024

Avoir au 1^{er} janvier 2024: CHF 6297,60.

Le total des **recettes** en 2024, hors subventions et dons, se monte à CHF 6400.– (7715.– avec subventions et dons).

Le total des **dépenses** en 2024 est de CHF 7221,10.

Avoir restant au 31 décembre 2024: CHF 7531,20.

Transitoires à payer au 31 décembre 2024: CHF –739,70.

Soit une fortune nette au 31 décembre 2024 de 6791,50.

Budget 2025

Le budget 2025 présente des recettes estimées à CHF 7000.– et des dépenses s'élevant à CHF 7850.– et présente de ce fait un déficit de CHF 850.–, couvert par les avoirs de l'association, qui s'élèvent au 1^{er} janvier 2025 à CHF 6791,50.

Le président remercie la trésorière.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Nos réviseurs pour le dernier exercice étaient Eric Cochard et Jacques Jeannerat. Ces derniers sont excusés mais ont dûment exprimé leur avis. La parole est donnée à Patrick Rothen pour la lecture de leur rapport.

«Les soussignés déclarent par ce rapport qu'ils ont vérifié par pointages les comptes pour l'exercice 2024 de l'Union genevoise des partenaires de la sécurité (UGPS).

Ceux-ci sont exacts et tenus avec soin.

L'exercice 2024 se solde par une perte de CHF 24,80.

La fortune au 31.12.2024 s'élève à **CHF 6791,30**.

(Suite en page 6)

(Suite de la page 5)

Les soussignés remercient la trésorière de son travail et recommandent à l'Assemblée générale d'accepter lesdits comptes et d'en donner décharge au comité.

5. Discussion et approbation des rapports: décharge au comité

Avant de passer au vote à main levée sur les rapports, le président demande aux membres s'ils ont des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas.

Le rapport du président est approuvé à l'unanimité.
Le rapport de la trésorière est approuvé à l'unanimité.
Décharge est donnée au comité à l'unanimité pour sa gestion en 2024.

Au nom du comité, le président remercie les membres présents de leur confiance.

6. Election du Bureau du comité

Selon les statuts, c'est en effet «année électorale». Les membres en exercice sont disponibles pour un nouveau mandat. Quelques remarques sont pourtant faites par le président:

- Le trésorier Patrick Rothen a souhaité se retirer de la partie strictement comptable de son mandat mais il reste en charge de la tenue des fichiers d'adresses, de la diffusion traditionnelle et numérique de notre bulletin et peut-être demain d'une collaboration dans un site internet.
- Une nouvelle venue, Ariane Chassot, a accepté de reprendre la trésorerie.
- La secrétaire Morgane Caramella fonctionne à titre intérimaire et le comité cherche une collaboratrice pour ce poste, qui concerne essentiellement la tenue des procès-verbaux.
- Enfin, le président et le vice-président ont un âge «avancé» et, même s'ils sont très profondément attachés à la cause et à leurs fonctions, la raison commande de prévoir l'avenir...

En l'état, sont donc proposées les candidatures de

- Jean-Charles Dédo à la fonction de vice-président
- Ariane Chassot à la fonction de trésorière
- Patrick Rothen à la fonction de gestionnaire des listes de membres et de diffusion du bulletin.

Ces trois personnes sont réélues à l'unanimité.

Pour la fonction de président, Didier Fleck donne la parole à Ariane Chassot.

Le président est réélu à l'unanimité.

Le président réélu remercie les membres de leur confiance et indique que le poste de secrétaire reste donc quant à lui formellement vacant.

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs actuels sont immédiatement rééligibles selon les statuts et sont disponibles pour un nouveau mandat. Le comité suggère de les confirmer dans leur fonction pour le prochain exercice.

Reconduction acceptée à l'unanimité.

8. Cotisations 2025

La proposition est faite de reconduire les montants des dernières années, à savoir:

- cotisation individuelle de 30 francs
- cotisation de 150 francs pour les groupements, associations, fédérations et établissements de moins de 500 personnes
- cotisation de 250 francs pour les groupements, associations, fédérations et établissements de plus de 500 personnes.

Ces montants sont acceptés à l'unanimité.

Il est rappelé que la qualité de membre donne bien sûr droit à recevoir le bulletin, mais qu'il est aussi loisible à quiconque de s'y abonner indépendamment de cette qualité pour le prix de 15.– par année.

9. Nomination d'un membre d'honneur: lieutenant-colonel Frédéric Wagnon

Le président rappelle qu'il n'est pas fréquent de trouver ce point à l'ordre du jour d'une assemblée générale, mais que le comité a à cœur d'honorer un membre fidèle et de longue date qui prend sa retraite et n'y représentera plus sa formation. Il s'agit du lieutenant-colonel Frédéric Wagnon, représentant depuis dix ans du Centre d'instruction des troupes de sauvetage et qui a toujours fait preuve de fidélité et d'engagement. Il est nommé membre d'honneur sous les applaudissements des personnes présentes.

10. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité mais le président propose la parole à qui souhaiterait s'exprimer.

La parole n'est pas demandée et un terme est mis à la partie statutaire de cette assemblée 2025 de l'Union genevoise des partenaires de la sécurité, avec remerciements aux participants.

Le président donne ensuite la parole au commandant Nicolas Schumacher (qu'il remercie) pour une présentation du Groupement Service Incendie et Secours précédant une visite des lieux et une verrée. Un compte rendu détaillé de cette présentation paraîtra dans le prochain bulletin.

Matthias Pfister nouveau directeur de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

Le Conseil d'Etat a nommé M. Matthias Pfister au poste de directeur général de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) à compter du 1^{er} janvier 2026.

Actuellement commandant de la Place d'armes de Genève et du Centre d'instruction des troupes de sauvetage – formation membre de l'Union genevoise des partenaires de la sécurité –, M. Pfister est titulaire d'un master en mathématiques, d'un diplôme fédéral d'officier de carrière de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et d'un *MAS in European and international security*. D'autre part spécialiste des troupes de sauvetage – il est actuellement chef génie EM Division territoriale 2 –, il dispose d'une expertise dans les situations de catastrophe avec une expérience de terrain concrète.

Dans son communiqué, le Conseil d'Etat remercie de son engagement sans faille M. Yves Bezençon,

directeur du Centre logistique civil et militaire (CLCM), qui a assuré l'intérim à la direction de l'OCPAM depuis le départ à la retraite de son précédent directeur, M. Jérôme Felley. Il remercie également M. Didier Toffel, directeur adjoint du CLCM, qui a pour sa part assuré l'intérim de ce dernier pendant cette période.

Rappelons que l'OCPAM est chargé de la mise en œuvre de la protection de la population dans le canton de Genève. Son activité se fonde sur une analyse des risques lui permettant de s'assurer que les dispositifs de secours et moyens d'intervention disponibles sont adaptés à la situation.

L'UGPS adresse pour sa part ses sincères félicitations au nouveau directeur général, avec lequel elle se réjouit de pouvoir continuer de collaborer puisqu'elle tient, avec reconnaissance, l'essentiel de ses séances dans les locaux de l'OCPAM à Bernex.

Le Forum genevois de la sécurité a un nouveau président

Après quatre ans comme vice-président puis président, Oumar Sissokho n'a pas souhaité renouveler son mandat.

L'AG a élu M. Jimmy Limousin nouveau président du FGS et M^{me} Yvonne Shimimana à la fonction de

vice-présidente. Le comité est complété par Aurelie Friedli membre, Geraldin Libong, membre, et Oumar Sissokho, membre.

L'UGPS adresse à toute l'équipe ses félicitations et ses vœux.

Joyeuses fêtes, bonne année 2026 et...

Le Bureau de l'Union genevoise des partenaires de la sécurité présente ses meilleurs vœux à ses partenaires et à ses collaborateurs bénévoles, en saluant leur engagement au service de la population.

Elle adresse également ses souhaits à tous ses membres, en les remerciant de leur intérêt.

...Et elle profite de faire savoir qu'elle est à la recherche d'un ou d'une secrétaire bénévole, essentiellement chargé(e) de prendre et rédiger les PV des quatre séances annuelles. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au président, à l'adresse didier.fleck@bluewin.ch, qui les remercie d'avance.



Comment devient-on démineur ou démineuse?

Depuis plus de vingt-cinq ans la Fondation suisse de déminage (FSD) déploie des équipes de déminage dans les régions touchées par les mines et restes explosifs de guerre. La quasi-totalité de ce personnel est recrutée et formée sur place.

En quelques semaines, des femmes et des hommes issus-es des communautés locales apprennent un nouveau métier (dans la suite du texte le masculin sera utilisé pour en rendre la lecture plus aisée, mais la tâche s'adresse bien sûr aux femmes comme aux hommes).

Différents profils pour un déminage efficace

Les démineurs viennent de tous horizons: agriculteurs, enseignants, informaticiens... Nombre d'entre eux ont vu leur vie bouleversée par la guerre et souhaitent participer à la reconstruction de leur pays. Parfois, c'est un proche travaillant déjà à la FSD qui les inspire à s'engager à leur tour. Le déminage offre aussi de réelles perspectives professionnelles dans des contextes économiques fragilisés.

Sur le terrain, leur mission consiste à examiner le sol avec minutie et à localiser les mines et restes explosifs à l'aide d'un détecteur de métaux. Ces femmes et ces hommes constituent la majorité des effectifs de la FSD.

À leurs côtés, des experts techniques apportent leur expérience et leurs compétences spécialisées. Diplômés en neutralisation d'engins explosifs, ils sont responsables de la sécurisation et de la destruction des engins identifiés par les démineurs, ainsi que de la coordination et du bon déroulement des opérations. Certains jouent aussi le rôle de formateurs, veillant à ce que les démineurs soient formés selon les normes internationales les plus strictes.

Une formation en deux étapes

Aucune connaissance technique préalable n'est requise pour devenir démineur: il suffit de savoir lire, écrire et d'être en bonne condition physique. La formation débute par un volet théorique: apprentissage des techniques de recherche et d'excavation, des procédures de sécurité et des gestes de premiers secours. Les apprentis démineurs étudient également les diffé-



Les mines et restes explosifs de guerre ont des formes, tailles, modes de détonation, effets différents. Il est essentiel de bien les connaître et savoir les identifier pour déminer en toute sécurité. Ukraine, 2023)

rents types d'engins explosifs qu'ils rencontreront sur le terrain.

Les semaines suivantes sont consacrées à des exercices pratiques: recherche visuelle, utilisation des détecteurs de métaux, coupe de végétation, fouilles et exercices d'évacuation d'urgence de blessés. Chaque mouvement est répété jusqu'à ce qu'il devienne un automatisme. Les sessions d'entraînement ont lieu dans des zones spécialement aménagées qui reproduisent le plus fidèlement possible les conditions réelles.

Conserver la rigueur, garantir la sécurité

Même après plusieurs années d'expérience, la formation reste une priorité. Après chaque période de



Cette démineuse en formation apprend à excaver la terre autour d'un possible engin explosif afin qu'il puisse être identifié et neutralisé. Une procédure qui sera répétée de nombreuses fois avant toute intervention réelle. (Ukraine, 2023)

congé, chaque trêve hivernale et à intervalles réguliers, les démineurs participent à des sessions de remise à niveau. Ces entraînements permettent de rafraîchir les connaissances, d'intégrer d'éventuelles nouvelles procédures et de prévenir toute baisse de vigilance.

Le métier de démineur est difficile: il faut supporter la chaleur, la pluie, la poussière, les semaines loin de chez soi et de sa famille. Chaque journée demande un réel effort physique et une vigilance constante. Mais pouvoir rendre un terrain sécurisé à ses habitants après des mois de travail suscite une émotion unique. Le sourire des démineurs en dit long sur la satisfaction, la joie et la fierté d'avoir rendu le monde un peu plus sûr.
<https://fsd.ch/fr/>



L'apprentissage commence en classe: les apprentis démineur-euses suivent une formation théorique intensive avant de passer à l'étape pratique. (Ukraine, 2024)



L'équipe s'entraîne aux gestes de premiers secours et à l'évacuation d'un-e blessé-e. Un personnel médical et une ambulance sont présents en permanence lors des opérations de déminage. (Irak, 2024)



4.-
/mois



**Pour ce prix-là, vous pouvez
protéger l'avenir de vos enfants.**

En devenant partenaire de la FSMO,
vous offrez les meilleures conditions à
votre enfant en cas de décès ou d'invalidité.

www.fsmo.ch



Un guide officiel pour préparer les Suisses à la guerre?

Trois ans après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le spectre d'une guerre aux frontières helvétiques continue d'inquiéter. Et le moins qu'on puisse dire est que les sources d'inquiétudes se sont plutôt multipliées ces derniers temps. Au début de l'année, dans ce contexte international tendu, la Conférence intercantonale des affaires militaires (CG MPS) envisageait de distribuer un guide pratique à tous les Suisses.

La *NZZ Am Sonntag* avait pu consulter l'avant-projet de ce document inspiré du modèle suédois, qui avait été distribué l'automne dernier à la population. Dans ses cinq pages on trouve, expliquait le journal, des instructions très claires disant comment et où se protéger en cas de conflit armé.

Intitulée «Comportement en cas de crise et de guerre: un guide pour la population (traduction de l'allemand), la brochure donne le ton dès son premier point: «La guerre est de retour en Europe. Se préparer à l'urgence, c'est augmenter ses chances et celles de sa famille de surmonter au mieux la situation».

Conseils

Le guide se veut direct et tutoie ses lecteurs. «Pour te préparer à une crise ou à une guerre, tu dois faire des réserves d'urgence». Des provisions sont recommandées, dont l'accumulation de pâtes et de riz, mais aussi l'achat d'une radio à piles. La brochure fournit même des conseils... comme celui de préparer un sac à dos – et non une valise – afin de garder les mains libres en cas d'évacuation. Il s'inquiète aussi du sort des animaux domestiques et conseille

aux ménages de les emmener avec eux dans un abri.

«Se préparer»

Alexander Krethlow, secrétaire général de la Conférence intercantonale des affaires militaires, estime qu'une telle brochure est nécessaire. «La situation sécuritaire en Europe s'est considérablement détériorée. Lorsque la crise éclate, il est trop tard. Il faut se préparer en amont» explique-t-il dans les pages du journal zurichois. C'est l'évidence même... et on ne lui fera pas ici grief de ce petit pléonasme, une «préparation» supposant par définition des mesures en amont (*ndlr*).

La brochure qui se veut neutre et apolitique, expliquait encore le journal zurichois, encourage également les citoyens à demeurer «critiques» face à la désinformation, courante en temps de guerre.

Au cours de ces derniers mois, ce guide pratique était censé être retravaillé et envoyé pour consultation à tous les cantons. Après ces étapes il devrait être adressé à l'ensemble des ménages suisses.

Certains n'ont pas attendu cette échéance pour qualifier la démarche d'inutilement anxiogène. Sans doute les mêmes qui ne manqueraient pas de s'en prendre à l'autorité s'il fallait faire face au pire en l'absence de précaution!

Mais aujourd'hui, au moment de mettre la dernière main à notre bulletin de fin d'année, on est toujours sans nouvelles de ce projet sensé. Espérons que les critiques n'ont pas eu sa peau! *DF*



Les réserves alimentaires en font partie... Mais quoi et combien?

UN CONSTAT

Bien réagir en cas d'urgence: la population a encore des progrès à faire

Le deuxième baromètre TCS des situations d'urgence montre que la plupart des personnes se sentent capables d'apporter une aide de base en cas d'urgence. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une question de vie ou de mort, la confiance en ses propres capacités diminue. La confiance dans le travail des organismes de secours professionnels reste élevée.

Lorsqu'on se retrouve soudainement dans une situation d'urgence, il est essentiel d'agir rapidement. Mais quand on n'y est pas habitué, porter secours dans les règles de l'art nécessite toutefois de surmonter une certaine appréhension. Le dernier baromètre des situations d'urgence, élaboré par gfs.bern pour le compte du TCS, a notamment interrogé la population sur ses compétences en matière d'urgence. Les résultats montrent que les gens se sentent bien préparés aux situations d'urgence de base. Quelque 90% des personnes interrogées se sentent capables de passer un appel d'urgence correctement et de transmettre les bonnes informations; 81% des personnes interrogées se sentent capables de placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité, puis de guider et d'assister les services de secours.

Les hommes plus confiants quant à leurs capacités que les femmes

Lorsqu'il s'agit de mesures visant à sauver des vies, la confiance en ses propres capacités est nettement plus faible. Seule un peu plus de la moitié des per-

sonnes interrogées sont convaincues de pouvoir réaliser correctement une réanimation cardio-pulmonaire. Un peu moins de la moitié se sentent capables de prodiguer les premiers secours en cas d'étouffement ou de réagir de manière appropriée face à un état de choc. Ces chiffres montrent qu'il existe un besoin d'information et de formation sur la manière d'apporter une aide efficace dans les situations d'urgence.

Si l'on examine les sous-groupes, on constate que les hommes sont plus confiants quant à leur capacité à réagir en situation d'urgence que les femmes. Avec l'âge, la confiance en ses propres capacités diminue, quel que soit le sexe. Les membres du TCS se sentent en outre moins capables d'agir correctement dans des situations d'urgence concrètes.

La confiance envers les organismes de secours s'est accrue

Lorsque des professionnels interviennent dans une situation d'urgence, ils bénéficient d'une grande confiance. La quasi-totalité (99%) des personnes interrogées ont déclaré faire confiance aux services de secours suisses. Si l'on détaille les résultats par type d'organisme, ce sont les services de secours en montagne et les services de sauvetage aérien qui jouissent de la confiance la plus élevée. Viennent ensuite les ambulanciers et ambulancières, la police, le TCS, la protection civile et l'armée. Par rapport au premier baromètre des situations d'urgence établi l'année dernière, la confiance envers tous les organismes a légèrement augmenté.



La circulation routière comporte son lot de risques...

UNE RÉPONSE

Le réseau genevois des *First Responders*



Daniel a été victime d'un arrêt cardiaque soudain, un jour de travail au sein d'une entreprise à Carouge.

« Mes collègues ont immédiatement appelé le 144 et, quelques minutes plus tard, un First Responder du réseau Save a Life est arrivé pour effectuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. Il aura fallu sept décharges électriques du

d'intervention et, ce faisant, permettra de sauver des vies.

Le mot du Dr Alessandro Cassini, médecin cantonal de Genève

« Les premières minutes sont décisives. L'efficacité et la rapidité de l'intervention sont cruciales pour sauver des vies. Ce que nous valorisons ici, ce n'est pas seu-

lement l'efficacité ou la réactivité. C'est le sens profond de la citoyenneté: celui qui pousse une personne à agir non par devoir, mais par solidarité. Avant même l'arrivée des secours professionnels, c'est l'intervention, humaine, courageuse, d'un premier répondant qui peut faire toute la différence. Parce que face à un arrêt cardiaque, le premier répondant, c'est le premier espoir.

» Se former aux gestes qui sauvent, savoir utiliser un défibrillateur, reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque, appeler immédiatement les secours – ces réflexes sauvent des vies. Mais il ne suffit pas de savoir quoi faire, encore faut-il oser agir. Cela

demande du courage, du sang-froid, mais surtout un véritable engagement citoyen.

» Les valeurs portées par les premiers secours renforcent la confiance en soi, la réponse de proximité, la citoyenneté et le lien social. La promotion et l'aide spontanée devient alors un moteur de sécurité, de cohésion sociale, de citoyenneté et bien sûr de meilleure santé, individuelle et collective.

En conclusion, j'aimerais vous inviter, chacun et chacune, à vous former, à vous informer, et à faire partie de cette chaîne de vie. Votre intervention peut transformer un drame en miracle. Merci à celles et ceux qui rejoignent le réseau Save a Life ! »

Anne-Lise Thomas
Directrice générale - Fondation Save a Life



Savoir que faire est rassurant, y compris pour soi-même!

défibrillateur pour faire repartir le cœur. J'étais mort durant 20 minutes. Je m'en suis finalement sorti sans dommage, je m'estime être un miraculé. Je remercie toutes les personnes qui sont intervenues pour me sauver la vie.»

Mieux répondre à l'augmentation des risques

Face à l'augmentation des facteurs de risque cardio-vasculaires et aux modes de vie de plus en plus urbains, les arrêts cardiaques vont non seulement augmenter dans les années à venir, mais aussi toucher une population de plus en plus féminine et plus jeune. Aussi, l'objectif de Save a Life est de former et d'augmenter le nombre de citoyens bénévoles formés à la réanimation cardio-pulmonaire pour assurer une couverture optimale du canton. Cette densification du réseau de First Responders réduira les délais

Un monde de douleur...



Chats torturés

Citant le média américain CNN, la *Tribune de Genève* nous informait récemment que «des tortionnaires, principalement de sexe masculin, se mettent en scène sur les réseaux sociaux en infligeant des sévices innommables à des chats ou des chatons. Et que d'autres sont rêts à payer ces personnes, parfois des milliers de dollars, pour choisir leur victime féline, le type de torture et le temps que durera le supplice de l'animal». Ces vidéos sont majoritairement diffusées depuis la Chine.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais prend aujourd'hui une ampleur alarmante. Selon un mouvement mondial de défense des félins, «Feline Guardians», les profils psychopathiques de ces tortionnaires en font des agresseurs potentiels de femmes et d'enfants. L'un d'entre eux aurait avoué qu'il aimait torturer les chats car leurs cris «sont similaires à ceux d'une femme» et un autre que «les chats sont adorés des femmes et les torturer est une manière de se venger d'elles».

Par charité (forcée) on évitera de dire ce qu'on pense du traitement à infliger à ces individus... Vous avez dit œil pour œil?

La démocratie en trois phases: enfance, majorité, sénilité?

Pour une professeure assistante de politique suisse de l'Université de Lausanne, «supprimer le droit de vote à partir d'un certain âge permettrait de briser la domination des seniors». Que faut-il comprendre par-là? Qu'est-ce qui pourrait «justifier» une telle entorse à la démocratie? Les seniors présenteraient-ils tous un profil conservateur d'extrême-droite qui gêne quelque part? Mais alors pourquoi ne pas, pondérer les votes des gens des villes plus nombreux que ceux des champs? Ceux des salariés très majoritaires par rapport aux patrons? Des locataires face aux propriétaires minoritaires? Et ainsi de suite.

La vraie démocratie, active en Suisse depuis 1971 seulement avec l'introduction du vote des femmes, suppose une voix par citoyen. Si le nombre des seniors, en augmentation proportionnelle du fait de l'allongement de l'espérance de vie, représente un potentiel de votants plus élevé que naguère, prenez conscience, Madame, qu'ils ne sont pas majoritairement gâteux, qu'ils sont issus de milieux fort différents et que leurs voix divergent en conséquence. Et avant de jeter les vieux, ncitez les (plus) jeunes à exercer (aussi) leur droit de vote!

Comme le disait récemment la présidente de la Confédération Karin Keller Sutter, «il faut s'engager pour faire vivre la démocratie». Pas pour la tuer.

«La paix se conjugue au féminin»

Heureusement, en regard de ces dérives, il y a aussi des femmes qui s'engagent pour un mieux, pour la paix. Dans une récente édition de la Tribune de Genève également, Mona M'Bikay, directrice Executive de UPR info (une ONG basée à Genève qui vient notamment en appui à des i«lorsqu'ilInstitutions vouées aux Droits de l'Homme), relevait que nous commémorons cette année le 25^e anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies portant sur «Femmes, paix et sécurité».

«Bien qu'elles soient majoritairement affectées par les affrontements armés, le taux de participation des femmes dans les processus de paix reste faible. En 2023, elles représentaient 9,6% des négociateurs, 13,7% des médiateurs et 26,6% des signataires d'ac-

cords de paix. Seuls 26% de ces derniers mentionnent les femmes, filles ou la question du genre. Nonobstant ces chiffres, les femmes œuvrent, dans les trois quarts des cas, informellement, à la consolidation de la paix au niveau local en favorisant la création d'un tissu social inclusif.

Au moment où des propositions de paix émergent dans le monde, les femmes ne peuvent plus être cantonnées au rôle de victimes dans les conflits ou réduites à de simples statistiques. Elles doivent être reconnues comme actrices, décideuses et bâtisseuses de sociétés pacifiques et inclusives. La participation des femmes, d'associations locales, dans les processus de paix ne peut plus être une option. Les conditions d'une paix durable dépendent de leur implication dans la prévention des conflits, la protection et la construction de la paix.»

Se prendre dans les bras

Et nous terminerons cette page par la jolie conclusion d'un article – toujours dans notre *Tribune* – rappelant, dix ans après l'immonde attentat du Bataclan, le 13 novembre 2015, qui avait fait près d'une centaine de morts et laissé quelque 1500 spectateurs profondément traumatisés.

L'actrice Alix Poisson, qui incarne une spectatrice dans une série TV commémorant le drame, s'exprime ainsi:

«Toutes les personnes qui étaient au Bataclan ont été attaquées parce qu'elles étaient ensemble, dansaient, chantaient. C'est là que la barbarie a frappé. Et par quoi y répondent-elles? Par tout ce qui fait qu'on est vraiment humain, tout ce qu'il y a de plus archaïque en un sens: en parlant, chantant, riant, dansant. Soit à peu près tout ce qu'on est en train de perdre. Peut-être se rendra-t-on un jour compte qu'il n'y a rien de mieux dans la vie que se prendre dans les bras.»

Tellement bien vu, bien dit. MERCI MADAME! *DF*



Conduite automatisée conditionnelle de niveau 3: ce qui a changé cette année

Lâcher le volant pour que la voiture roule toute seule sur l'autoroute? C'est possible théoriquement depuis 1^{er} mars pour les conducteurs et conductrices d'une voiture dotée d'un système de pilotage automatique sur autoroute homologué et activé. Mais des constructeurs n'ont pas encore déposé de demandes d'autorisation pour la Suisse et aucun véhicule permettant une conduite automatisée conditionnelle ne circule donc sur nos autoroutes. Le TCS a examiné la nouvelle technologie et a répondu aux principales questions. En voici une synthèse.

La conduite automatisée conditionnelle de niveau 3 constituera une transformation pour la mobilité et un changement radical. Selon l'ordonnance du Conseil fédéral, les conductrices et conducteurs de véhicules équipés d'un système de pilotage automatique homologué et activé, circulant uniquement sur autoroute à chaussées séparées, pourront désormais lâcher le volant et ne plus surveiller en permanence la circulation ni le véhicule. Ils devront toutefois être prêts à reprendre le contrôle du véhicule à tout moment, si le système le demande. Concrètement, il sera possible d'envoyer des SMS ou d'utiliser son téléphone portable, mais pas de dormir. Le système contrôle en effet le conducteur ou la conductrice et intervient si ses yeux se ferment ou s'ils ne sont plus visibles. L'impact réel ne sera toutefois probablement pas perceptible dans un premier temps.

Principales questions et réponses

Quelles sont les dispositions de la nouvelle loi sur la conduite automatisée conditionnelle? Qu'est-ce qui est désormais autorisé?

La nouvelle loi permet aux conducteurs et aux conductrices de véhicules automatisés d'utiliser un tel système de pilotage sur les autoroutes à sens de circulation séparés. Si le système de pilotage sur autoroute est activé, ils peuvent lâcher le volant et ne sont plus tenus de garder les yeux rivés en permanence sur la circulation et leur véhicule. Ils doivent toutefois être prêts à reprendre le contrôle de celui-ci à tout moment si le système d'automatisation le leur demande. Ces systèmes de pilotage sur autoroute relèvent du niveau 3 de conduite automatisée conditionnelle.

L'utilisation de véhicules sans conducteur sur des tronçons approuvés par les autorités compétentes est également autorisée, mais elle n'est pas liée à la conduite automatisée conditionnelle de niveau 3. Les cantons sont libres d'approuver ou non des tronçons. L'Office

fédéral des routes (OFROU) élabore des instructions permettant d'évaluer les tronçons proposés et a mis sur pied un groupe consultatif auquel les cantons pourront faire appel. Un opérateur travaillant dans une centrale devra toutefois surveiller les véhicules dépourvus de conducteur.

Il sera également possible de se garer de manière automatisée, sans conducteur au volant, dans des parkings signalisés et réservés à cet usage. Les cantons ou les communes sont chargés de définir des zones de stationnement adaptées.



Dans quelles situations la personne au volant est-elle invitée à reprendre le contrôle de son véhicule?

Le système invite le conducteur ou la conductrice à reprendre le contrôle de sa voiture au moyen d'un signal sonore lorsqu'il ou elle quitte les zones autorisées, si les conditions météorologiques se dégradent, si la visibilité se détériore, si la circulation se complexifie ou à cause du comportement imprévisible d'autres usagers de la route.

Que se passe-t-il si la voiture occasionne un accident pendant la conduite automatisée? Qui est responsable?

Si le conducteur ou la conductrice d'un véhicule permettant une conduite automatisée conditionnelle n'est pas responsable du comportement de conduite parce que le système pilote lui-même, sa responsabilité n'est généralement pas engagée. Si le conducteur ou la conductrice ignore toutefois l'invitation du système à reprendre les commandes ou devait

savoir qu'il ou elle aurait dû prendre la relève, il ou elle demeure responsable en cas d'accident.

Quelle sera la responsabilité du conducteur ou de la conductrice à l'avenir?

Malgré le pilotage automatisé, le détenteur ou la détentrice du véhicule continue de jouer un rôle central en vertu de la révision de la loi et reste responsable indépendamment de toute faute, conformément à l'art. 58 LCR. Le conducteur ou la conductrice doit s'assurer que le véhicule autonome fonctionne correctement même si c'est le système automatisé qui le contrôle. Des connaissances détaillées du fonctionnement du système automatisé sont indispensables. De nouvelles obligations peuvent également se matérialiser pour le détenteur ou la détentrice. Il ou elle doit par exemple veiller à ce que le système soit constamment à jour.

Le nombre d'accidents augmentera-t-il ou diminuera-t-il du fait de la conduite autonome conditionnelle?

L'utilisation croissante de systèmes d'assistance devrait réduire le nombre d'accidents à long terme car, selon l'OFROU, neuf accidents sur dix sont actuellement dus à une erreur humaine. Plusieurs questions se posent toutefois d'ici là. Par exemple, l'introduction de nouvelles technologies entraînera-t-elle une hausse du nombre d'accidents à court terme, tous les usagers de la route devant s'y habituer? Il est encore difficile de connaître les détails de cette évolution, même si les conditions permettant aux systèmes d'assistance d'améliorer la sécurité sont réunies.

Quelles seront les conséquences sur les embouteillages?

La conduite automatisée permet de maintenir des distances constantes entre les véhicules et de les réduire par rapport à la conduite humaine, ce qui devrait atténuer les embouteillages. Il faudrait toutefois que ces systèmes soient utilisés de manière généralisée, ce qui ne sera probablement pas réaliste dans l'immédiat.

Comment le niveau 3 affectera-t-il la formation des conducteurs et des conductrices?

Au cours de leur formation, les conducteurs et les conductrices doivent apprendre à conduire réellement le véhicule sans systèmes d'assistance afin que les voitures équipées des systèmes existants puissent être utilisées au quotidien. Avec les systèmes de niveau 3, les apprentis conducteurs et les apprenties conductrices devront non seulement apprendre à se servir des systèmes, mais aussi se familiariser avec la reprise en main. Le conducteur ou la conductrice doit en effet pouvoir reprendre très rapidement toutes les tâches liées au pilotage et conduire lui-même ou elle-même le véhicule si le système ne fonctionne plus ou si les conditions évoluent. Ces exigences ne sont pas faciles à respecter et rendent l'ensemble de la formation plus exigeant. De plus, les possibilités d'utiliser de tels systèmes et de s'y exercer sont actuellement rares. En d'autres termes, il faudra encore un certain temps avant que la technologie ne s'immisce à bord des voitures des auto-écoles.

FIN DE LA 3G

Des véhicules vont perdre l'appel d'urgence automatique

En Suisse, la désactivation complète du réseau 3G prévue pour fin 2025 aura un impact direct sur les automobilistes: l'eCall, appel automatique d'urgence intégré à certains véhicules et conçu pour sauver des vies, ne pourra plus fonctionner sur les modèles équipés uniquement de modules 3G. Pour certains véhicules plus anciens, aucune solution ne sera possible pour maintenir ce service qui peut potentiellement sauver des vies.

Le service d'appel d'urgence est obligatoire pour les voitures de tourisme et de livraison homologuées en Europe et en Suisse depuis le 31 mars 2018. Ce dispositif établit automatiquement une connexion vocale entre les occupants du véhicule et une centrale d'urgence lors d'accidents graves, dont le TCS qui a géré en 2024 plus de 2700 appels de ce type. En cas de collision, notamment lorsque les airbags se déclenchent, le véhicule transmet automatiquement des informations essentielles: heure

et lieu de l'accident, type de motorisation et nombre d'occupants attachés. Une communication vocale permet également aux opérateurs de mieux comprendre la situation et d'adapter la chaîne des secours. LeCall peut aussi être activé manuellement par l'occupant au travers d'un bouton SOS, assurant ainsi une communication d'urgence, même si l'alerte ne se déclenche pas automatiquement.

Le TCS rappelle qu'en cas d'accident ou de situation critique, il est possible d'atteindre les services d'urgence suivants: police 117, pompiers 118, ambulance 144 et urgences générales 112 (valable dans toute l'Union européenne). Avec l'application du TCS il est possible d'effectuer des appels d'urgence géolocalisés (assistance en cas de panne/accident). L'application est gratuite et utilisable partout, y compris à ski ou en randonnée. En Suisse, la localisation est transmise automatiquement avec l'appel d'urgence.

Rester bien visible pour circuler en sécurité

À l'occasion de la **Journée de la lumière**, le TCS Genève a mené jeudi 6 novembre une action de sensibilisation à la sécurité routière destinée aux piétons, cyclistes et usagers de trottinettes électriques, dans le cadre de la campagne nationale **MADE VISIBLE**.

Selon l'Office fédéral des routes, chez les piétons, les accidents sont plus nombreux en automne et en début d'hiver, en raison de la réduction des heures d'ensoleillement. Le risque d'accident est en effet trois fois plus élevé la nuit ou dans l'obscurité que le jour. Il est même dix fois plus élevé en cas de pluie, de neige ou de contre-jour.

Risque accru en basse-saison

Le TCS Genève a organisé en cette journée de la lumière des actions de sensibilisation sur le terrain, en collaboration avec la brigade de circulation routière de la police cantonale. Des accessoires rétro réfléchissants (bracelets, stickers, clips, etc.) ont été distribués gratuitement pour rappeler un message simple: être vu, c'est être mieux protégé. «L'entrée dans la saison sombre accroît les risques pour les usagers vulnérables», explique Yves Gerber, directeur du TCS Genève. «Avec des éléments rétro réfléchissants, on gagne de précieuses secondes de réaction aux intersections et sur les passages piétons». Un piéton, un cycliste ou encore un conducteur de trottinette en vêtements foncés n'est vu qu'à 25 mètres; en vêtements clairs on le voit déjà à 40 mètres. Avec des éléments rétro réfléchissants, la visibilité grimpe jusqu'à

140 mètres. Les vêtements et accessoires réfléchissants réduisent ainsi le risque d'accident de moitié, de même qu'un indispensable éclairage de vélo en bon état.

L'éclairage, un point faible

Les relevés menés par le TCS sur le terrain mettent en... lumière une problématique persistante de visibilité des deux-roues et trottinettes électriques. En 2022, sur plus de 4000 vélos, e-bikes, trottinettes électriques observés dans toute la Suisse, plus d'un engin sur trois roulait sans éclairage correct (17% avaient un éclairage non conforme, 18% circulaient sans éclairage du tout). Plus de la moitié des trottinettes électriques étaient mal ou pas éclairées du tout.

Ces résultats confirment que la visibilité reste un maillon faible de la mobilité douce et renforcent la nécessité d'actions comme celles qui sont menées dans toute la Suisse lors de la Journée de la lumière.

Cinq conseils essentiels pour être vu

- Contrôler l'éclairage et remplacer immédiatement tout feu défectueux.
- Multiplier les points rétro réfléchissants (poignets, chevilles, sac, casque).
- Privilégier les couleurs claires ou fluorescentes.
- Redoubler d'attention en cas de pluie, brouillard, contre-jour.
- Établir un contact visuel avant de traverser un carrefour ou de changer de voie.



Contrôler et remplacer sans attendre si nécessaire.



Un risque plus élevé la nuit et encore bien davantage en cas d'intempéries.



Union genevoise des partenaires de la **sécurité**

Adhérez à l'Union genevoise des partenaires de la sécurité!

L'insécurité – ou le sentiment d'insécurité, qui ne naît en général pas de rien – pourrait la vie sociale, économique et surtout personnelle...

Adhérer à l'Union genevoise des partenaires de la sécurité, c'est rejoindre la seule association genevoise qui fait de la sécurité, sous toutes ses formes, son unique préoccupation. C'est faire un petit pas pour une Genève plus sûre.

En fédérant, à titre volontaire et privé, la plupart des institutions qui œuvrent à la sécurité de la population, professionnellement ou par un engagement milicien (voir en page 2), en groupant en son comité des représentants de toutes ces institutions, l'UGPS réfléchit, informe, s'engage, interpelle.

Que vous soyez une association, un groupement, une fédération, une entreprise ou un(e) Genevois(e) de souche ou de cœur préoccupé par cette question, demandez votre adhésion à l'UGPS. Tout en vous informant, en participant si vous le souhaitez, vous contribuerez ainsi à renforcer ses moyens d'action. Les membres reçoivent régulièrement (au moins trois fois par année) le bulletin, sont conviés à l'assemblée générale et à toute manifestation qu'elle organise, seule ou en partenariat.

Conditions d'adhésion:

- Individuelle: **Fr. 30.- par année**
- Associations et établissements de moins de 500 membres: **Fr. 150.- par année**
- Associations et établissements de plus de 500 membres: **Fr. 250.- par année**

Pour adhérer à l'UGPS ou obtenir des informations complémentaires:

Patrick Rothen, membre du Bureau du comité, en charge des listes de membres.
tél. 079 366 69 79 - patrick.rothen@bluewin.ch

Ariane Chassot, trésorière.
tél 078 744 59 25 – ajchassot@bluewin.ch

Didier Fleck, président.
tél 079 238 92 71 – didier.fleck@bluewin.ch

Jean-Charles Dédo, vice-président.
tél. 079 217 08 08 jch.dedo@bluewin.ch

P.P.

1212 GRAND-LANCY 1



**Pour ce prix-là, vous pouvez
protéger l'avenir de vos enfants.**

En devenant partenaire de la FSMO,
vous offrez les meilleures conditions à
votre enfant en cas de décès ou d'invalidité.

www.fsmo.ch

